

Contournement de Malzéville : quels impacts pour les nancéiennes et nancéiens du secteur Est ?

La voie de contournement de Malzéville devrait entrer en fonction pour la fin de l'année 2021.

Si c'est une bonne nouvelle pour les malzévillois, l'est-ce pour les nancéiennes et nancéiens résidants à proximité de la VEBE, du boulevard du 26^{ème} RI et de la rue Sigisbert Adam ? Peut-on se féliciter, alors que des programmes polluants sont abandonnés ou mis en pause dans la métropole, de s'être évertué à finaliser un vieux projet des années 60 pour ramener directement des voitures au centre de Nancy ?

En effet, il semblerait que l'ouverture de la voie de contournement se traduise par une augmentation conséquente de la circulation automobile dans le secteur du boulevard du 26^{ème} RI (les services de la ville et de la métropole contactés parlent de 6000 véhicules/jour).

Quelles seront les conséquences de cette ouverture en termes de pollution sonore, de pollution de l'air et de sécurité pour les cyclistes et les piétons notamment ? Quels seront les impacts pour le parc de la Pépinière, poumon vert de Nancy ?

Je propose que des appareils de mesure de la qualité de l'air et du bruit soient installés en amont de l'ouverture de la voie de contournement, dans les secteurs impactés par l'augmentation du trafic automobile. De cette manière, il sera possible de comparer les données avant et après la mise en fonction de la nouvelle route.

De même, Il serait intéressant qu'en amont de l'ouverture officielle de la voie de contournement, les services de la ville de Nancy et de la métropole organisent une réunion en direction des nancéiennes et nancéiens pour les informer de l'impact de la mise en service de la route dans le secteur Est de Nancy.

Je propose, en outre, la création d'un groupe de réflexion pérenne rassemblant des habitants, des élus et services de la ville de Nancy et de la métropole et des associations environnementales pour travailler à des actions concrètes visant à limiter les impacts négatifs de l'ouverture de la voie de contournement pour l'Est de Nancy et améliorer certains axes comme le boulevard du 26^{ème} RI et la VEBE.

A titre d'exemple, ces actions pourraient porter sur :

- Le réaménagement complet du boulevard du 26^{ème} RI aujourd'hui entièrement dédié à l'automobile (actuellement 2X2 voies et 2 lignes de stationnement de chaque côté de l'axe routier),
- La création d'une piste cyclable sécurisée à double sens le long du boulevard du 26^{ème} RI et sur la VEBE (Pour rappel, lors de la sortie du 1^{er} confinement la métropole du Grand Nancy avait annoncé l'accélération de son plan vélo avec notamment l'amélioration des aménagements cyclables existants le long du boulevard du 26^{ème} RI entre juin et juillet 2020. Ces aménagements restent à réaliser)
- L'aménagement paysager du boulevard du 26^{ème} RI, pour en faire une véritable liaison entre le parc de la pépinière et le canal,
- La végétalisation de la VEBE
- L'installation d'une station velostan'lib sous la VEBE, dans l'angle de la rue Sigisbert Adam et du boulevard du 26^{ème} RI. A cet endroit un box vélo sécurisé a déjà été mis en place à la demande des habitants.
- L'installation au même endroit d'une vélostation (station de gonflage et de réparation des vélos en libre-service)
- La mise en place d'un second radar automatique boulevard du 26^{ème} RI à hauteur de l'entrée du parc de la Pépinière, en direction de Malzéville
- La réduction de la vitesse des voitures boulevard du 26^{ème} RI à 30 km/h.
- La mise en place de conteneurs enterrés pour les déchets, boulevard du 26^{ème} RI, afin de désengorger notamment leur empilement à l'air libre dans certains secteurs comme la rue Lecreulx.

Merci de l'attention porté à cette proposition.